

Relevé de décisions et engagements de l'Union à l'issue de son congrès national La Rochelle – Juin 2016

Lundi 20 juin 2016

Réunis en congrès du 2 au 4 juin 2016, les cadres et représentants régionaux du SNMKR et d'Objectif Kiné dans l'Union, ont débattu de l'ensemble des dossiers qui concernent la profession.

Après une année 2015 - 2016 chargée en évolutions et réformes, notamment concernant les études et la définition de la profession, et forts des conclusions de la grande conférence de santé,

À la veille de la reprise des négociations conventionnelles,

Les représentants de l'Union s'engagent à :

1. Tout mettre en œuvre pour faire avancer l'accès direct en kinésithérapie
2. En cas d'application de la directive européenne relative à l'exercice partiel de la profession, pérenniser le statut existant de technicien physiothérapeute comme alternative plutôt que de créer des sous professions de kinésithérapeutes
3. Œuvrer à la mise en place d'une filière de rééducation et à la création d'un corps d'enseignants chercheurs
4. Proposer de nouvelles pistes pour élargir le droit de prescription
5. Favoriser la mise en place d'un modèle alternatif aux SISA pour financer la coordination des libéraux de santé
6. Veiller à la mise en place d'une régulation démographique par le conventionnement dans le cadre strict un dispositif paritaire afin d'éviter les erreurs passées
7. Exiger une juste revalorisation des honoraires en proposant une simplification tarifaire avec notamment un acte moyen à 20 euros minimum

L'Union, premier syndicat majoritaire de la profession, conforme à son habitude de dialogue et d'écoute invite tous les représentants de la profession à la rejoindre et à soutenir ses points forts.

L'union, premier syndicat de la profession restera aussi le premier syndicat combatif !

Contact : Stéphane Michel – 06 22 16 13 24